

Index de l'égalité professionnelle femmes-hommes – HAPYDOM

Année de publication : 2026 (au titre des données 2025)



SYNTHÈSE DES RÉSULTATS 2025

L'Index égalité : non calculable (structure très majoritairement féminine ne permettant pas des calculs statistiques suffisants),



RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR INDICATEUR



ECART DE RÉMUNÉRATION FEMMES-HOMMES : NON CALCULABLE

Effectif des groupes
retenus inférieur à 40%
de l'effectif pris en
compte pour le calcul
des indicateurs.

1

ECART DE TAUX D'AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES: NON CALCULABLE

Effectif pris en compte pour
le calcul des indicateurs
ne compte pas au moins 5
femmes et 5 hommes

3

% DE SALARIÉES AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE AUGMENTATION DANS L'ANNÉE SUIVANT LEUR RETOUR DE CONGÉ MATERNITÉ : NON CALCULABLE

Absence de retours de congé de
maternité (ou d'adoption) au
cours de la période de référence.



NOMBRE DE SALARIÉS DU SEXE SOUS-REPRÉSENTÉ PARMI LES 10 SALARIÉS AYANT PERÇU LES PLUS HAUTES RÉMUNÉRATIONS :

aucun salarié n'appartient au
sexe sous-représenté. Les femmes
sont majoritaires sur cet
indicateur, ce qui donne un score
de 0 point.

5

4



INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE



Total de points obtenus 0

Nombre de points maximum pouvant être obtenus 10

Résultat final sur 100 points Non calculable

Publication des résultats obtenus

Date de publication 09/02/2026

Site Internet de publication : www.hapydom.com

Plan d'action égalité professionnelle 2026 (basé sur les données 2025)

107 salarié.e.s
1 homme (0,93%)



106 femmes (99,06 %)



AXE 1 L'EMBAUCHE

- Développer les candidatures du genre sous-représentés (hommes)

Actions de communication ciblées et annonces inclusives pour accroître les candidatures du genre sous-représenté, avec suivi par indicateurs chiffrés.



AXE 2 LA FORMATION

Soutenir le retour en poste par la formation et développer la mixité des filières grâce à des actions de sensibilisation, suivies par des indicateurs de participation et de mixité.



AXE 3 REMUNERATION EFFECTIVE

Égalité de rémunération garantie par des contrôles systématiques et des dispositifs de soutien, avec indicateurs chiffrés et objectifs de progression.

À travers des actions concrètes sur l'embauche, la formation et la rémunération, l'association s'engage en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, avec des dispositifs opérationnels et un suivi régulier par des indicateurs chiffrés afin de mesurer les progrès et ajuster les actions.